Enregistré au greffe le 17 03 2023 GA230128

SYRES 17

Maison de la Charente-Maritime en Saintonge Romane 37 rue de l'Alma 17100 SAINTES 05.46.97.55.13 syres.charentemaritime@gmail.com Saintes, le 15 mars 2023

Chambre Régionale des comptes Nouvelle-Aquitaine 3, place de Grands-Hommes – CS 30059 33064 BORDEAUX CEDEX

Réf. KSP GD230060 CRC

Objet: Contrôle de gestion n°2022-0093. Réponses au rapport d'observations définitives.

Monsieur le conseiller maître,

Le présent courrier a pour objet de vous apporter les réponses ou remarques qu'appellent de ma part les observations et recommandations définitives formulées par la Chambre régionale des comptes de Nouvelle-Aquitaine dans son rapport, notifié au SYRES 17 le 16 février 2023.

Dans la synthèse du rapport en page 3, l'objet principal du SYRES 17 est réduit à la seule gestion des réserves de substitution, alors qu'apparait bien, dans la partie relative aux statuts en page 17, la compétence de création de réserves : il conviendrait sans doute, pour le lecteur qui s'arrêtera à la consultation de la synthèse, d'ajouter l'objet « création » dans la synthèse du rapport d'observations définitives.

Dans la version provisoire de votre rapport apparaissait, en annexe, la « liste des personnes rencontrées » par vos rapporteurs dans le cadre du présent contrôle de gestion, ainsi qu'une annexe « liste des acteurs rencontrés dans le cadre du diagnostic du PTGE de la Seugne » : acteurs rencontrés par l'équipe d'animation du PTGE.

Sauf erreur de ma part, seule l'annexe « liste des acteurs rencontrés dans le cadre du diagnostic du PTGE de la Seugne » figure dans la version définitive de votre rapport, pouvant laisser imaginer que ce sont les personnes que vous avez rencontrées. Or ce n'est pas le cas. Il me semble donc indispensable que l'annexe « liste des personnes rencontrées » de la version précédente soit jointe au rapport définitif, pour permettre l'identification des personnes et structures que vous avez effectivement rencontrées : Agence de l'eau Adour-Garonne, Conseil départemental de la Charente-Maritime, Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable, SYRES 17 et Nature Environnement 17. Je vous demande donc de bien vouloir remettre cette annexe de la version provisoire dans le rapport d'observations définitives.

Telles sont les réponses que je souhaite apporter en tant que Présidente du SYRES 17 aux observations et recommandations définitives formulées par la Chambre régionale des comptes.

Veuillez agréer, Monsieur le conseiller maître, l'expression de mes salutations respectueuses.

Bien sincerement

Françoise de ROFFIGNAC Présidente du SYRES 17